



AGIR POUR LA SANTÉ MONDIALE

La France a placé la santé au cœur de sa politique de développement. Actrice historique sur la scène internationale, elle a été à l'initiative de grandes avancées :

création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et d'UNITAID, dont elle fait partie des premiers contributeurs, inscription à l'agenda international de la couverture santé universelle et du renforcement des systèmes de santé et promotion des droits et de la santé sexuels et reproductifs.

Alors que la France s'est engagée politiquement à accorder 0,7% de sa richesse nationale à l'aide publique au développement (APD), elle est encore loin de cet objectif, avec seulement 0,38% de son RNB à l'APD en 2016.

Traduire budgétairement cet engagement doit passer par une augmentation de la mission APD et des financements innovants, telle qu'elle a été entamée par le précédent gouvernement, ainsi que par la priorisation des secteurs essentiels comme la santé mondiale.

Malgré les progrès réalisés ces dernières décennies, **l'accès universel à la santé dans les pays les plus pauvres reste un défi :**



400 millions de personnes n'ont pas accès aux services de santé les plus essentiels.



100 millions de personnes basculent chaque année dans la pauvreté en payant les soins de santé indispensables.



225 millions de femmes ont un besoin non satisfait en contraception.



La sous-nutrition est la cause de **45% des décès d'enfants de moins de 5 ans.**



En 2015, les épidémies du VIH/sida, de tuberculose et du paludisme ont encore tué **plus de 2 millions de personnes.**

COMMENT AGIR ?

DÉFENDRE LES MONTANTS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) AU PARLEMENT

L'aide publique au développement est une politique publique essentielle correspondant à la contribution des pays riches à la lutte contre les inégalités, la pauvreté et le changement climatique dans le monde. Alors que l'objectif international d'allouer 0,7% du RNB à l'APD est atteint, voire dépassé par certains de nos voisins européens comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suède et la Norvège, la France en est encore loin (0,38%).

Le Parlement a joué un rôle crucial lors du dernier quinquennat dans la défense d'une APD française ambitieuse. Grâce à une mobilisation transpartisane des parlementaires lors des projets de loi de finances, la France a pu enrayer quatre années de baisse

consécutive de l'aide au développement, notamment grâce au renforcement de la taxe sur les transactions financières (TTF). L'année dernière, les député•e•s ont adopté plusieurs amendements en faveur de la solidarité internationale :

- l'augmentation du taux de la TTF, passant de 0,2 à 0,3%, et permettant ainsi à la taxe de rapporter 800 millions d'euros à la solidarité internationale en 2017
- l'extension de son assiette aux opérations dites intra-journalières, les opérations les plus spéculatives, qui devrait permettre de dégager 4,5 milliards d'euros selon les estimations basses¹, permettant donc de renforcer les moyens de la solidarité internationale et de la santé mondiale.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

- Se mobiliser pour l'APD dès le vote du projet de loi de finances (PLF) 2018 cet automne, et pour les prochains PLF du quinquennat, pour s'assurer que la France tienne son engagement international d'allouer 0,7% de son RNB à l'APD.
- Pour cela, les député·e·s peuvent défendre l'augmentation des crédits de la mission « Aide publique au développement » et une taxe sur les transactions financières (TTF) ambitieuse pour la solidarité internationale.

SE MOBILISER EN FAVEUR DE LA SANTÉ MONDIALE DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

Les parlementaires ont également un rôle à jouer dans la définition et le suivi de la politique de développement française. Annoncée pendant la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron², **la révision de la Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) sera un des premiers rendez-vous parlementaires pour réaffirmer la priorité accordée à la santé mondiale.**

Les débats autour de cette révision doivent être l'occasion de lui donner une réelle portée programmatique, et de doter la politique de développement et de solidarité internationale d'une trajectoire financière vers l'atteinte des 0,7% du RNB alloué à l'APD et de dédier la moitié de l'aide aux pays les plus pauvres, en priorité sous forme de dons.

La santé mondiale devra apparaître comme un enjeu prioritaire de cette politique, au titre de son impact transversal sur le développement et la lutte contre la pauvreté.

Pour peser sur les choix stratégiques de la France et s'assurer du suivi de la politique de développement et de la redevabilité du gouvernement, de nombreux·es parlementaires se sont mobilisé·e·s lors du dernier quinquennat à travers leur participation aux Commissions des affaires étrangères et des finances, par la création de groupes d'étude, par la publication de rapports parlementaires, des auditions de la société civile, ou encore des questions écrites et orales sur la politique du gouvernement.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

- Participer à la reconduction de groupes d'études sur les sujets du développement (« Coopération et aide au développement » et « Genre et droits des femmes à l'international »).
- Garantir que la révision de la LOP-DSI inclue la définition d'une trajectoire pour atteindre l'objectif des 0,7% du RNB et prioriser l'affectation de l'APD vers les pays les plus pauvres et les plus fragiles d'Afrique, ainsi que les secteurs sociaux essentiels comme la santé mondiale.

AFFIRMER LE RÔLE MOTEUR DE LA FRANCE DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES.

Les parlementaires peuvent également défendre le droit universel à la santé lors de forums internationaux et francophones – tels que le G7, le G20, l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission sur la population et le développement, et la Commission sur la condition de la femme, l'Assemblée mondiale de la santé – en faisant partie des délégations françaises.

Elles et ils peuvent également se lier avec leurs homologues d'autres pays au sein de forums parlementaires. En matière de lutte contre les grandes pandémies, les parlementaires peuvent s'engager en rejoignant le Global TB Caucus, et en participant aux réunions du réseau TB/VIH/paludisme de l'Assemblée parlementaire francophone.

Enfin, l'année 2019 sera marquée par la présidence française du G7 lors de laquelle les parlementaires auront un rôle de mobilisation du gouvernement pour que la santé soit un thème prioritaire de l'agenda, en continuité avec les G7 précédents.

¹ La France peut-elle tenir son engagement de consacrer 0,7 % de la richesse nationale à l'aide au développement ?, IDDRI et Action Santé Mondiale, 2017 <http://www.iddri.org/Publications/La-France-peut-elle-tenir-son-engagement-de-consacrer-0,7-de-la-richesse-nationale-a-l-aide-au-developpement>

² Réponse d'Emmanuel Macron au questionnaire de Coordination Sud, reçue le 29 mars 2017 ; lettre à ONE, également reçue le 29 mars 2017 ; et réponse au questionnaire Pour une France solidaire dans le monde. solidaire dans le monde.